

COMPTE RENDU DE L'ASSEMBLEE GENERALE DU 4 JUILLET 2021

Début de l'assemblée à 16h18 Aucun représentant de la mairie présent.

A 16h18 : 14 présents

Ordre du jour :

- Rapport moral et d'activité de la saison 2020-2021
- Rapport financier
- Budget prévisionnel
- Le futur du club (idées de projets)
- Changement CA
- Questions diverses

Rapport moral et d'activité du président sur la saison 2020-2021

Le rapport moral et d'activité (voir annexe) est approuvé à l'unanimité.

Rapport financier du trésorier sur l'exercice 2020-2021

Le rapport financier (voir annexe) est approuvé à l'unanimité.

Budget prévisionnel 2020-2021

Le budget prévisionnel (voir annexe) est approuvé à l'unanimité.

Le futur du club (idées de projets)

- À court terme :

→ Renouvellement continu du matériel

→ Augmenter la féminisation du club (Équipe féminine en compétition, proposition de séances découvertes réservées aux femmes, GDLY...)

→ Début de la saison : Proposer des cours débutants en extérieur à Seynod. (début de la saison le 13 septembre). Si ce n'est pas possible, prévoir de sortir le plus tôt possible dans la saison vers le pas de tir extérieur.

→ Imaginer un système de compétition amicale en interne et éventuellement un dispositif de rencontre avec le club de Seynod

→ Multiplier les stages spécifiques proposés par l'équipe d'entraîneurs

- À moyen terme :

→ Refonte du site web

- À long terme :

→ construction d'un centre dédié tir à l'arc sur notre terrain de tir de Seynod

→ 60 ans du club

→ Nouvelle labellisation

Modification du comité d'administration

Quitte le CA en cours de Mandat :

Justine Julliat

Ayméric Thomas

Membre qui se propose d'entrée dans le CA :

Marine Truchet

Acceptation de Marine Truchet au sein du CA.

Membre d'honneur :

Laurent Guerrero pour service rendu au club devient membre d'honneur du club de Saint Sébastien Annecy

Une réunion de CA est organisée après l'assemblée générale, les postes sont partagés comme suivant :

Georges, Nathan, et Eugénie garde leur poste au sein du bureau.

Marine et Céline sont responsables du pôle animation

Nathan et Bruno sont responsables du pôle matériel

Nathan et Marine sont responsables du pôle compétition

Georges est responsable du pôle entraînement

Eugénie et Bruno sont responsables du pôle communication.

Fin de l'assemblée générale 17h24

Pour Annecy, Saint Sébastien, le 16/07/2021

Eugénie Bach, Secrétaire

1ère Compagnie d'Arc Annecy St Sébastien

Assemblée Générale du
04/07/2021



Rapport d'activité saison 2020-2021

Ordre du jour :

- Rapport moral et d'activité de la saison 2020-2021
- Rapport Financier
- Budget Prévisionnel
- Le futur du club (projets)
- Modification Status
- Modification Conseil d'Administration
- Questions diverses



Rapport d'activité saison 2020-2021

Ouverture de la réunion par le mot du Président, retour sur une année chaotique du fait d'une situation sanitaire sans précédent. Très peu de présence sur les pas de tir, gymnase fermé et peu de participation générale, travail motivationnel à faire pour redynamiser le club pour la prochaine saison.

Points Positifs

- réunions du CA en visioconférence tout au long de l'année
- achat de matériel, dont du spécifique à destination de futurs stages pour les adhérents
- un premier stage de réglage de matériel proposé aux membres du club
- quelques cours donnés le samedi au terrain pour les débutants
- VitalSport de nouveau prévu cette année (sept. 2021)

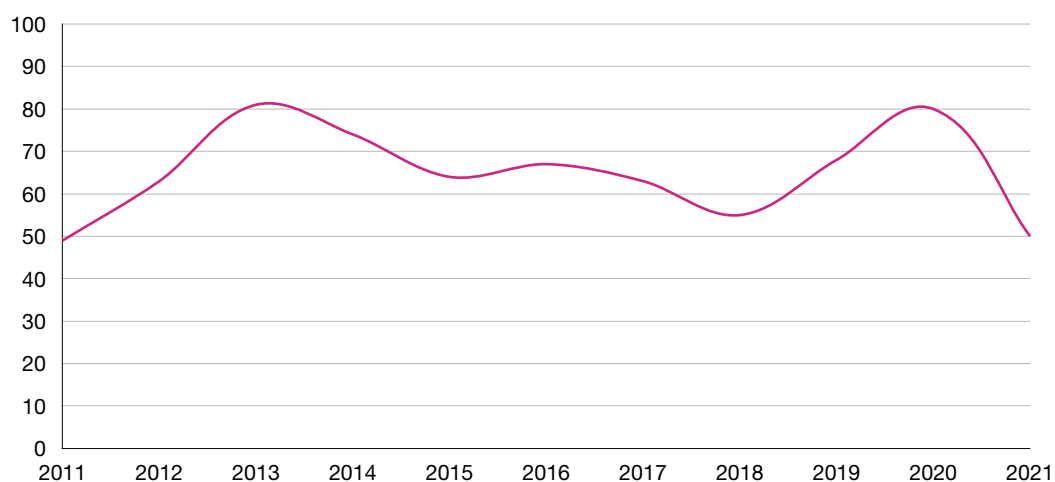
Points de progrès

- peu de participation aux temps de présence proposés (cours et stage)
- perte de la dynamique de compétition



Rapport d'activité saison 2020-2021

Licenciés du club :





Rapport d'activité saison 2020-2021

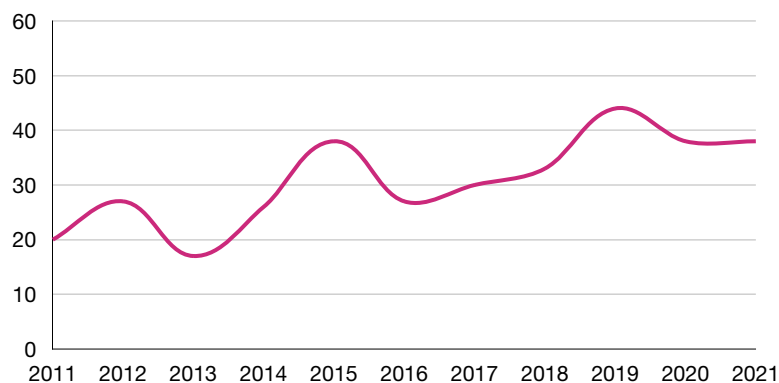
Licenciés du club :



19 femmes pour 50 licenciés

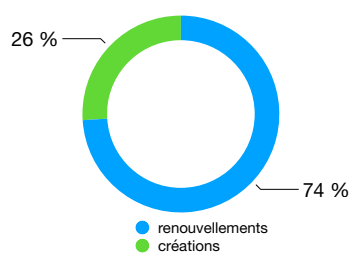
22 femmes pour 56 adhérents

Répartition femmes/hommes

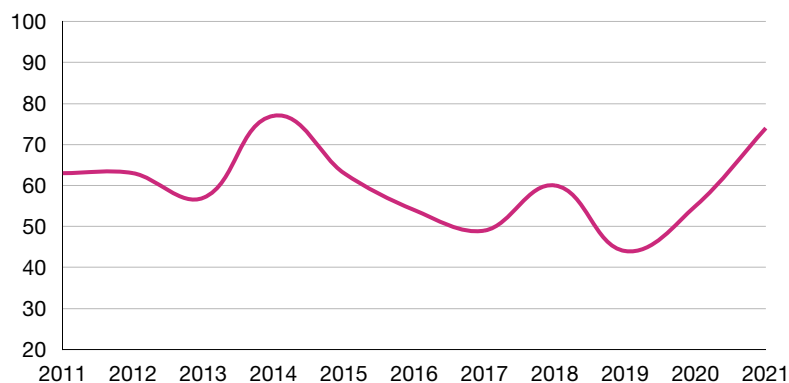


Rapport d'activité saison 2020-2021

Licenciés du club :



Répartition renouvellements/créations de licences





Rapport d'activité saison 2020-2021

Subventions et partenaires

Merci à :

- la mairie d'Annecy
- l'ANS et FFTA
- la région Auvergne Rhône-Alpes
- le CD74
- Décathlon Epagny

ANNECY



Pour Annecy Saint Sébastien
Georges Flèche, Président

Rapport Financier 2020-2021 Budget Prévisionnel 2021-2022



Rapport Financier 2020-2021

	Prévisionnel	Réel		Prévisionnel	Réel
CHARGES			PRODUITS		
60. Achats			70. Vente de produits finis, de marchandises, prestations de service	3400,00 €	205,00 €
6011. achat de matières premières	4000,00 €	393,15 €	74. subventions d'exploitation		
6021. achat de consommables	7500,00 €	279,41 €	- Etat		
604. achats en prestations de services		79,74 €			
6063. fournitures et petits équipements		2816,07 €			
61. Services extérieurs			CNDS / ANS	2000,00 €	3785,00 €
611. Sous-traitance (cours BE)	0,00 €	762,00 €	- FFTA	0,00 €	33,00 €
Locations	500,00 €	0,00 €	Régional		
Entretien et réparation	500,00 €	0,00 €	- Conseil régional	200,00 €	120,00 €
Autres	2350,00 €	358,99 €	Ligue AURA	0,00 €	88,00 €
62. Autres services extérieurs			Départemental		
Rémunérations intermédiaires et honoraires			- Comité départemental tir à l'arc 74	600,00 €	0,00 €
6256. Déplacements, missions	3000,00 €	57,30 €	FDVA	2000,00 €	0,00 €
Autres	650,00 €	207,71 €	Communal		
63. Impôts et taxes			- Mairie Annecy	1000,00 €	2000,00 €
64. Charges du personnel			L'agence de service de paiement (ex CNASEA)		
Rémunérations des personnels			Autres subventions publiques		
Charges sociales			Autres privées (sponsors, mécénat)		
Autres charges de personne					
65. Autres charges de gestion courantes			75. Autres produits de gestion courante	10300,00 €	8634,00 €
6582. Reversements (FFTA, ...)	3500,00 €	3010,00 €			
6583. Licences, adhésions		1000,00 €			
66. Charges financières			76. Produits financiers		
67. Charges exceptionnelles			77. Produits exceptionnels		
68. Dotations aux amortissements			78. Reprises sur amortissements et provisions	2500,00 €	2500,00 €
6894. Engagement sur subventions attribuées	0,00 €	838,00 €			
687. Dotation aux amortissements	0,00 €	4000,00 €			
6865. Dotations aux provisions financières	0,00 €	3000,00 €			
86. Emplot des contributions volontaires en nature			87. Contributions volontaires en nature		
864. Bénévolats (750h)		7690,00 €	875. Bénévolats		7690,00 €
TOTAL DES CHARGES	22000,00 €	24492,37 €	TOTAL DES PRODUITS	22000,00 €	25055,00 €
résultat :	0,00 €	562,63 €			



Rapport Financier 2020-2021

Dépenses

Total des dépenses sur la saison :

Adhésions : frais FFTA, remboursement cotisations

Administratif : abonnement Free, cotisation compte, déplacements bureau, site internet

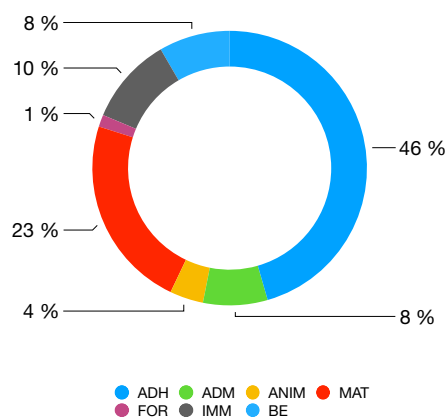
Animation : achat blasons et frais animations

Matériel : achat kit arc à poulies, bobines de cordes, branches classique compétition

Formation : frais formation arc classique

Immobilisation : achat matériel pédagogique, matériel concours, matériel terrain

BE : cours de Manu



Rapport Financier 2020-2021

Recettes

Total des recettes sur la saison :

Adhésions : cotisations

Administratif : remboursement FFTA inscriptions concours

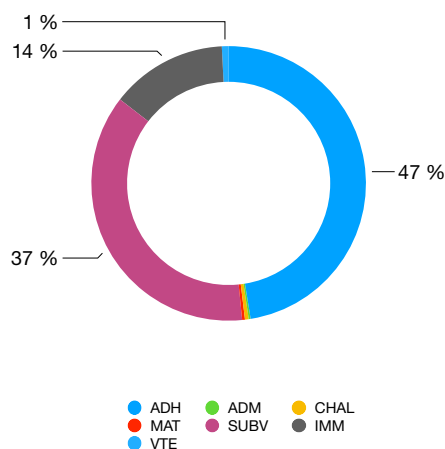
Challenge : remboursement Ligue frais inscriptions équipe

Matériel : ventes arcs initiation à Arc Impact

Subvention : ANS/FFTA : 3785€, Mairie 2000€, Pass Région 120€

Immobilisation : reprise sur amortissement

Ventes : arcs initiation en bois, polos du club



Rapport Financier 2020-2021

Points financiers importants de la saison :

- Remboursement de 50% de la part club aux membres
- Investissement dans du matériel de compétition (kit arc à poulies et branches classiques)
- Investissement dans du matériel pédagogique (écran de projection, vidéo projecteur)
- Investissement dans du matériel pour les compétitions (télémètre laser, trépied)
- Ouverture d'un livret bancaire pour mettre de l'argent de côté (objectif environ 1/2-3/4 exercice comptable d'avance)



Budget Prévisionnel 2021-2022

Annecy Saint-Sébastien: budget prévisionnel 2021-2022			
CHARGES	Montant (en €)	PRODUITS	Montant (en €)
60. Achats		70. Vente de produits finis, de marchandises, prestations de service	3 560 €
Achats matières et fournitures	1 170 €	74. subventions d'exploitation	
Autres fournitures	7 930 €	Etat	0 €
61. Services extérieurs		ANS (+ report ANS 2020 838€ GDLY)	9 288 €
Locations	500 €		0 €
Entretien et réparation	2 278 €	Régional	0 €
Autres	6 850 €	- Conseil régional	0 €
62. Autres services extérieurs		-	0 €
Rémunérations intermédiaires et honoraires	0 €	Départemental	0 €
Déplacements, missions	4 350 €	- Comité départemental tir à l'arc 74	550 €
Autres	900 €	-	0 €
63. Impôts et taxes	0 €	Communal	0 €
64. Charges du personnel	0 €	- Mairie Annecy	1 000 €
Rémunérations des personnels	0 €	L'agence de service de paiement (ex CNASEA)	0 €
Charges sociales	0 €	Autres subventions publiques	0 €
Autres charges de personne	0 €	Autres privées (sponsors, mécénat)	0 €
65. Autres charges de gestion courantes	3 170 €	75. Autres produits de gestion courante	8 750 €
66. Charges financières	0 €	76. Produits financiers	0 €
67. Charges exceptionnelles	0 €	77. Produits exceptionnels	0 €
68. Dotations aux amortissements	0 €	78. Reprises sur amortissements et provisions	4 000 €
TOTAL DES CHARGES	27 148 €	TOTAL DES PRODUITS	27 148 €
résultat :	0 €		



Budget Prévisionnel 2021-2022

Rubriques	Charges	Recettes	Résultats
Adhésion	3150	8750	5600
Administratif	900	0	-900
Animation	750	150	-600
BE	6500	0	-6500
Équipe	1620	0	-1620
Concours salle	660	1300	640
Girls de la YAUTE	1240	1238 (dont 838 report ANS)	-2
Frais de déplacement	2600	0	-2600
Formation	1600	0	-1600
Immobilisation	5828	4000	-1828
Matériel	1200	0	-1200
Ventes	1100	1710	610
Subvention	0	10000	10000
TOTAL	27148	27148	0

Pour Annecy Saint Sébastien
Nathan Morette, Trésorier





Le futur du club (projets)

à court terme :

- Renouvellement continu du matériel
- Augmenter la féminisation du club (Équipe féminine en compétition, proposition de séances découvertes réservées aux femmes, GDLY...)
- Début de la saison : Proposer des cours débutants en extérieur à Seynod. (début de la saison le 13 septembre).
Si ce n'est pas possible, prévoir de sortir le plus tôt possible dans la saison vers le pas de tir extérieur.
- Imaginer un système de compétition amicale en interne et éventuellement un dispositif de rencontre avec le club de Seynod
- Multiplier les stages spécifiques proposés par l'équipe d'entraîneurs

à moyen terme :

- Refonte du site web

à long terme :

- construction d'un centre dédié tir à l'arc sur notre terrain de tir de Seynod
- 60 ans du club
- Nouvelle labellisation



Modification Statuts

Le CA souhaite soumettre à l'assemblée une modification des statuts du club.

Pour être validée, cette modification nécessite un vote à la majorité.

Les modifications portent sur les modalités de démission du CA et sur les capacités de celui-ci à recruter des membres pour remplacer les membres démissionnaires.

Le nombre maximum de membres du CA est ramené à 9 contre 15 précédemment.

Les dates indiquant le 31 août de la saison comme base de statistiques sur le club sont ramenées au 1er janvier, pour correspondre à la modification de date d'organisation de l'AG, passant de novembre à juillet.

Les statuts indiquaient la création systématique des postes de vice-président, secrétaire adjoint et trésorier adjoint. Ceux-ci deviennent facultatifs selon le besoin du club, pour correspondre à la réalité.

Ajout d'une mention pour permettre au CA d'inviter un membre temporaire à une ou plusieurs réunions de CA, sur invitation d'un de ses membres et avec accord du président.

Modification de la cote de délibération en réunion de CA pour la prise de décision. Celle-ci indiquait 50% du CA minimum pour procéder à un vote. Elle indique désormais 50% du CA ou tous les membres du bureau (président, trésorier, secrétaire et adjoints éventuels) pour procéder à un vote.



Modification CA

Deux membres du conseil d'administration souhaitent mettre fin à leur mandat et sont donc démissionnaires :

JULLIAT Justine
THOMAS Aymeric

Le club les remercie pour leurs actions au sein du CA.

Le CA procédera à un remplacement des membres selon les statuts.



Questions diverses

A vos questions !

